



Désobéir !

Articles | Cahiers > Convergence des luttes

Le 29 mars 2019 | Mise en ligne : **Lydia Magnoni**

Auteur : **Céline Teret**

0.

On peut protester en manifestant ou en faisant grève. On peut aussi protester par la « désobéissance civile ». Explication et présentation de quelques actions menées en Belgique.

Si on n'est pas d'accord avec une loi d'un Etat ou avec une décision d'une entreprise, on peut se mettre en grève, manifester ou créer une pétition, par exemple.

Un autre moyen de protester est la désobéissance civile. Son principe ? Des personnes se mettent ensemble pour dénoncer quelque chose qu'elles trouvent injuste : une loi, une décision, le manque d'action d'un gouvernement face à une situation, etc.

Ce groupe va alors décider de faire une action illégale. Cette action est non violente et publique. Le but ? Attirer l'attention des décideurs, des médias, des autres citoyens, pour que les choses changent. Les personnes qui font de la désobéissance civile savent qu'elles prennent des risques : payer une amende, être arrêtées, jugées et condamnées. Il y a plusieurs manières de faire de la désobéissance civile. On peut bloquer un endroit, occuper un espace, entrer dans un lieu privé pour afficher ses revendications ... parfois de façon originale, humoristique ou artistique.

Un peu d'histoire

Le premier à avoir utilisé le mot « désobéissance civile » est l'américain Henry David Thoreau. Il a d'ailleurs écrit un livre : « La désobéissance civile » en 1849. A l'époque, Henry David Thoreau a refusé de payer une taxe aux Etats-Unis. C'était sa manière de protester contre son pays qui autorisait encore l'esclavage et qui faisait la guerre au Mexique. Il a fait de la prison pour avoir refusé de payer cette taxe.

Dans les années 1960, aux Etats-Unis toujours, Martin Luther King, avec son mouvement pour les droits civiques a utilisé l'action non violente pour défendre les droits des Afro-américains. Des sit-in étaient organisés dans des bibliothèques ou des bars qui refusaient l'accès aux personnes noires. Martin Luther King a, lui aussi, fait quelques séjours en prison pour ses actions de désobéissance civile.

(Lire notre [article](#))

Du climat aux centres fermés

Aujourd'hui encore des groupes de citoyens utilisent la désobéissance civile pour dénoncer des injustices et mener des combats dans différents domaines. Voici quelques exemples. En 2011, une centaine de personnes du Field Liberation Movement (Mouvement de libération des champs) s'introduisent illégalement sur le champ d'une entreprise privée, à Wetteren, en Belgique. Sur ce champ, l'entreprise cultive des pommes de terre «

génétiquement modifiées » (OGM). Les militants arrachent les plants OGM pour les remplacer par des plants non OGM. Avec leur action, les « faucheurs de patates » veulent dénoncer les OGM et encourager une agriculture et une alimentation saine et durable.

Des actions de désobéissance civile

Depuis quelques années, en Belgique, les activistes de l'EZLN, Ensemble Zoologique de Libération de la Nature, mènent différentes actions pour la justice climatique et environnementale. L'année passée, en mai 2018, ils entrent dans les locaux du producteur d'électricité Engie Electrabel à Bruxelles. Déguisés en animaux, ils déposent une dizaine de faux barils nucléaires dans l'entrée du bâtiment et repartent. Ils ont fait ça pour dénoncer le projet d'enfouissement de déchets radioactifs en Belgique.

Quelques mois plus tard, en juin, des activistes du collectif Not in my name (Pas en mon nom) bloquent le chantier du nouveau centre fermé pour familles avec enfants, à côté de l'aéroport de Zaventem. Ils s'enchaînent aux portes et clôtures pour dénoncer l'enfermement des familles de sans-papiers et les conditions de détention dans ce centre.

Depuis quelques mois, les élèves manifestent tous les jeudis dans les rues du pays pour demander aux responsables politiques de prendre de vrais engagements pour le climat. A côté de ces manifestations, des actions de désobéissance civile sont organisées par le collectif Act For Climate Justice (Agir pour la justice climatique). En novembre 2018, ce groupe envahit la cour du Parlement belge pour dénoncer l'inaction face à l'urgence climatique. Et deux mois plus tard, ces activistes recouvrent les panneaux publicitaires partout dans Bruxelles avec des affiches « Réveillez vos ministres ». Avec cette action, le groupe Act For Climate Justice propose aux citoyens d'interpeller directement les ministres de l'Environnement du pays, par e-mail, par téléphone, par SMS ou via Twitter. Les ministres reçoivent des milliers de messages et sont forcés, aujourd'hui, de réagir. Lors de leurs actions, les personnes qui font de la désobéissance civile savent qu'elles peuvent être arrêtées par la police. C'est d'ailleurs souvent le cas. Ça arrive, aussi, qu'ils soient jugés et sanctionnés. Ces activistes connaissent les risques. Malgré tout, ils poursuivent leur combat pour dénoncer les injustices de ce monde.

En savoir plus

à propos du [Field Liberation Movement](#)

à propos du [EZLN](#)

à propos de [Not in my name](#)

à propos d'[Act For Climate Justice](#)

Un Mac Do démonté

Il y a 20 ans, en 1999, 5 militants d'un syndicat paysan de l'Aveyron en France ont été mis en examen et mis en prison à la suite du démontage d'un restaurant Mac Donald's en construction à Millau en France. Ils protestaient contre la mondialisation et les douanes américaines qui interdisaient le roquefort aux Etats-Unis parce que l'Europe avait interdit l'importation de boeuf aux hormones américains.